

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE CHEVREMONT**

**Séance du 19 mai 2025**

NOMBRE DE MEMBRES  
AFFERENTS AU CONSEIL  
MUNICIPAL

19

EN EXERCICE

15

QUI ONT PRIS PART A LA  
DELIBERATION

10

DATE DE LA CONVOCATION  
09 mai 2025

DATE D'AFFICHAGE DE LA  
CONVOCATION  
12 mai 2025

OBJET DE LA DELIBERATION

**Affectation du résultat du  
compte administratif 2024  
(annule et remplace la  
délibération n°90.026.25.22  
du 7 avril 2025)**

L'an **deux mil vingt-cinq, le dix neuf mai** à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MOUTARLIER, Maire.

Etaient présents : M. MOUTARLIER Jean-Paul, Maire - M. HUGUENIN Alain - Mme WALTER Mariette - Mme FREMY Maria - M. GROETZ Alexandre, Adjoints - M. FRICKER Didier - M. KACHEL Christian - Mme BOULANGEOT Bénédicte - Mme MARCHAL Stéphanie - M. WILLIG David, Conseillers municipaux.

Absente excusée :

Mme LECHGUER Najat (retard)

Absents :

M. RIOS Sylvain

M. PION Xavier

Mme PILLOD Amandine

M. DI VORA Romain

Monsieur Alexandre GROETZ, Adjoint, a été nommé secrétaire.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024,

Considérant les opérations régulières,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat compte administratif 2023	Virement à la Section d'investissement au titre de l'affectation du résultat 2023	Résultats de l'exercice 2024	Restes à réaliser au 31/12/2024	Reports nets	Besoin de financement 2024
Section d'investissement	124346.81		47929.53	-696 594.13 € 430 917.03 €	-265 677.10 €	-93 400.76 €
Section de fonctionnement	241627.31	-121 627.31 €	232055.76			

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement de la section),

Pour extrait certifié conforme,  
Chèvremont,  
le 22 mai 2025  
Le Maire,  
Jean-Paul MOUTARLIER



Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le

ID : 090-219000262-20250519-BP2025-BF

Bescher  
Levrault  
ZU25/055

N° 90.026.25.39

Le Conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés, décide d'affecter ce résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2024	352 055.76 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	93 400.76 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	138 655.00 €
<b>Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 - Recette)</b>	<b>120 000.00 €</b>
<b>Total affecté au c/ 1068 :</b>	<b>232 055.76 €</b>
Déficit de fonctionnement cumulé au 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002 - Dépense)	
<b>Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2024 (ligne 001 - Recette)</b>	<b>172 276.34 €</b>

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE  
après dépôt en Préfecture le**

Pour extrait certifié conforme,  
Chèvremont,  
le 22 mai 2025  
Le Maire,  
Jean-Paul MOUTARLIER

